

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Etudiant·e et ses environnements 2.1/3.1 PT (FDS D)

2025-2026

Code : S.SI.370.2/3522. F.24

Niveau : Module de base

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

*En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)

*En appliquant, de sa propre responsabilité, les mesures d'urgence dans les situations de crise ou de catastrophe (Ab5)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

*En co-construisant le projet de soins interprofessionnel (interdisciplinaire) (Cb1 - Cb4)

*En exerçant son leadership infirmier dans la collaboration interprofessionnelle (Cb3)

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

*En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

*En adoptant une attitude responsable pour sa propre santé et celle de ses collègues et en adoptant des mesures de promotion et de prévention (Gb4)

Objectifs généraux d'apprentissage

- Poursuivre son projet personnel de professionnalisation : parcours de formation, de formation pratique et de carrière (2^{ème} année).
- Planifier son développement professionnel à travers des perspectives de carrière et de formations continues/post-graduées (3^{ème} année).

Apprentissages critiques :

- Effectuer une démarche de soin afin d'enrichir et consolider son raisonnement clinique dans le but de proposer des interventions et des surveillances individualisées, pertinentes et en adéquation avec les résultats de recherche les plus probants.
- Identifier l'avancement du rôle d'étudiant·e à travers l'auto-évaluation du développement des compétences au niveau intermédiaire (2^{ème} année) au niveau compétant (3^{ème} année).

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Le référentiel de compétences de l'infirmier·ère Bachelor.
- Les activités pédagogiques de préparation et de retour de stages, en fonction du lieu de formation du lieu de pratique : le projet de stage.
- La trajectoire de professionnalisation : la mobilité internationale, les modules à option, le projet de carrière.
- Les activités pédagogiques de mobilisation des apprentissages et des ressources du semestre : la famille de situation D, les centrations, les habilités cliniques, la formation pratique, le calcul professionnel et la pharmacologie : l'évaluation clinique.
- Le jugement et le raisonnement clinique.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input checked="" type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input checked="" type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : formation entre pairs | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier individuel | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : rendu en continu |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible <input type="checkbox"/> Examen complémentaire	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation <input type="checkbox"/> Travail additionnel
-------------	--	---

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Le document suivant contient tous les niveaux du référentiel de compétences en Soins Infirmiers HES-SO, travaillé chaque semestre dans les modules de la centration Etudiant·e et ses environnements :

HES-SO, (2022). Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers.

L'articulation avec les autres modules du semestre est essentielle.

9. Bibliographie principale

- Bailey, D. E., & Zhang, Y. (2022). Merle Mishel: Uncertainty in Illness Theory. In M. R. Alligood (Ed.). *Nursing theorists and their work* (10e ed.) (pp. 445-460). Elsevier.
- Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). *Guide des médicaments* (5e éd.). Pearson ERPI.
- Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e éd.). Pearson ERPI.
- DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Elsevier Health Sciences.
- Charlier, E., Beckers, J., Boucenna, S., Biémar, S., François, N., & Leroy, C. (2020). *Comment soutenir la démarche réflexive ? outils et grilles d'analyse des pratiques*. De Boeck Supérieur.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Resource manual for nursing research: generating and assessing evidence for nursing practice* (11e éd.). Wolters Kluwer

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsables de module : Marine Laforge pour les 2^{ème} année et Gina Sobral pour la 3^{ème} année
Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

